

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2015

---

RENSEIGNEMENT - (N° 2669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL191

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

A l'alinéa 22, substituer au mot : « Les », le mot : « Des ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.